



DES CONSEILS  
FINANCIERS  
SOLIDES POUR  
« DONNER  
AU SUIVANT »

La Fondation des donateurs Jarislowsky Fraser

---

JARISLOWSKY FRASER LIMITÉE  
CONSEILLERS EN PLACEMENTS

---

## ÉTABLIR UN HÉRITAGE DURABLE

Nous désirons tous avoir un impact positif sur le monde. Faire une différence durable non seulement pour notre propre famille mais également pour une cause ou une institution qui nous est chère. Peut-être une école ou un centre hospitalier, un domaine particulier en recherche médicale ou un défi social.

Chez Jarislowsky Fraser, nous croyons que la volonté de « redonner au suivant » est essentielle à notre société et devrait être encouragée. C'est pourquoi nous avons lancé la Fondation des donateurs Jarislowsky Fraser. « Donner au suivant » est plus facile que jamais, car vous n'avez pas à encourir les frais ni à supporter le fardeau liés à l'établissement de votre propre fondation. En effectuant un don par l'intermédiaire de la Fondation, vous avez la satisfaction de contribuer à améliorer le monde.

Vous bénéficiez immédiatement de crédits d'impôt. Vous recevrez un reçu pour le montant total de vos contributions, qui peut être appliqué à vos revenus imposables. Si vous décidez de donner des titres, votre don peut aussi servir à réduire vos impôts sur les gains en capital pour les titres qui comportent d'importants gains en capital non réalisés. Tout le monde y gagne!

## VOICI LE FONCTIONNEMENT

### Effectuez un don

- Faites simplement un don (minimum de 50 000 \$ payable sur deux ans) à la Fondation des donateurs Jarislowsky Fraser;
- Toute contribution annuelle volontaire subséquente devra avoir une taille minimale de 10 000 \$.

### Choisissez votre organisme de charité

- Choisissez un ou plusieurs organismes de charité approuvés par l'Agence du revenu du Canada (ARC) comme récipiendaires des paiements annuels;
- Vous pouvez changer d'organisme en tout temps et le choix peut être transféré à un héritier.

### Votre organisme de charité en profite...

- L'organisme de charité que vous avez choisi reçoit le revenu annuel provenant de votre contribution, qui lui fournit ainsi un financement à long terme stable qui lui permettra de poursuivre son bon travail.
- Le capital sera investi par Jarislowsky, Fraser Limitée, un gestionnaire de portefeuille d'expérience.

### ... et vous aussi

- Le don annuel est fait en votre nom (par exemple, « le Fonds Martin ») et aide à bâtir la reconnaissance à long terme de votre nom pour votre charité. Votre fonds peut porter le nom d'un être cher décédé ou vous pouvez simplement donner de façon anonyme.

## QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Individus;
- Petites fondations;
- Fiducies;
- Successions;
- Corporations.

## UN OUTIL DE PLANIFICATION FISCALE

- La Fondation des donateurs Jarislowsky Fraser est un excellent outil de planification fiscale. Vous recevrez un reçu aux fins d'impôt pour le montant total de votre contribution, que vous pouvez utiliser pour :
  - Réduire vos impôts sur le revenu actuels ou futurs ;
  - Possiblement réduire les coûts fiscaux futurs de votre succession ;
  - Éliminer l'impôt sur les gains en capital – efficace lors que vous détenez des titres de grandes compagnies avec d'importants gains en capital non réalisés.

### Exemple

Considérez l'exemple suivant :

Vous détenez des titres valant 50 000 \$, qui ont été acquis pour 20 000 \$

gains en capital = 30 000 \$

Charge fiscale = 7 500 \$

### Solution

Faire don des titres à la Fondation des donateurs Jarislowsky Fraser.

### Résultat

Vous recevez un reçu aux fins de l'impôt pour 50 000 \$ en plus de ne payer aucune taxe sur les gains en capital de 30 000 \$.

*Note : Cet exemple est approximatif. Les lois fiscales provinciales et des situations particulières peuvent varier. Nous vous suggérons de discuter de toutes les implications avec votre conseiller fiscal.*

## UN DON D'UNE LONGUE PORTÉE

La Fondation des donateurs Jarislowsky Fraser vous aide à « maximiser » l'impact de votre don.

- Avec un plafond de 0,75 % de la valeur marchande de votre fonds de donateur, les frais de gestion et d'administration sont parmi les plus faibles de l'industrie. Ceux-ci incluent les coûts légaux, comptables et autres.
- Trimestriellement, vous recevrez des rapports indiquant la valeur marchande de votre fonds de donateur et toutes les transactions, en plus d'une description des investissements effectués. Annuellement, nous vous demandons de confirmer quels organismes de charité recevront les déboursements annuels requis provenant de votre fonds.

## FINALEMENT, VOUS POUVEZ FAIRE CONFIANCE À JARISLOWSKY, FRASER LIMITÉE

Avec son solide bilan datant de plus de 50 ans, Jarislowsky Fraser est parmi les plus importants gestionnaires de fonds de dotation et de fondations au Canada. Sa clientèle inclut des gouvernements, des fonds de pension, des fonds de dotation, des corporations et des portefeuilles privés à l'échelle mondiale. La philosophie d'investissement de la firme est reconnue pour sa gestion du risque conservatrice, sa vision à long terme et sa stabilité.

# LA FONDATION DES DONATEURS JARISLOWSKY FRASER VOUS APORTE :

- L'opportunité de soutenir les organismes de charité de votre choix;
- Une reconnaissance à long terme de votre nom;
- Une déduction fiscale immédiate ou différée (à votre choix) en plus, aucun impôt sur le gain en capital non réalisé des titres transférés à une fondation publique;
- Des frais très compétitifs : maximum de 0,75 % (progressivement plus faible pour les montants plus élevés);
- Une alternative simple et facile à l'établissement de votre propre fondation privée;
- La sécurité et la stabilité de Jarislowsky, Fraser Limitée.

**Intéressé? Appelez ou visitez le bureau de Jarislowsky Fraser le plus près de chez vous  
ou écrivez-nous à [fondation-donateurs@jfl.ca](mailto:fondation-donateurs@jfl.ca).**

JARISLOWSKY FRASER LIMITÉE  
CONSEILLERS EN PLACEMENTS

## **MONTREAL**

1010, rue Sherbrooke Ouest  
20<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 2R7  
T : (514) 842-2727  
F : (514) 842-1882

## **CALGARY**

140, 4<sup>e</sup> avenue S.O.  
Bureau 1640  
Calgary (Alberta) T2P 3N3  
T : (403) 233-9117  
F : (403) 233-9144

## **TORONTO**

20, rue Queen Ouest  
Bureau 3100  
Toronto (Ontario) M5H 3R3  
T : (416) 363-7417  
F : (416) 363-8079

## **VANCOUVER**

555, rue West Hastings  
Bureau 2080, C.P. 12129  
Vancouver (C.-B.) V6B 4N6  
T : (604) 676-3612  
F : (604) 676-3616